



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

mouvement rural de la jeunesse chrétienne

Question écrite n° 8503

Texte de la question

M. Félix Leyzour attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conséquences du transfert de la subvention d'Etat, allouée au Mouvement rural de la jeunesse chrétienne issu de la transformation de la JAC, du chapitre 43-23 art. 50 au chapitre 43-23, art. 30. L'agrément de la MJRC au titre de la PCA lui permet un travail de proximité auprès des exploitations familiales dans le sens de la cohésion sociale et des réductions de la fracture sociale. Il lui demande par quoi ce transfert a-t-il été motivé et les mesures qu'il compte prendre pour que ce mouvement soit reconnu pour l'action qu'il exerce au sein du tissu rural.

Texte de la réponse

Malgré les difficultés budgétaires auxquelles est confronté le Gouvernement, le ministre de l'agriculture et de la pêche a obtenu en 1998 le maintien des crédits d'animation rurale et de promotion collective agricole à leur niveau de 1997 sur les articles 30 et 50 du chapitre 43-23. L'examen des subventions versées en 1995, 1996 et 1997 au mouvement rural de la jeunesse chrétienne a révélé des évolutions sensibles par rapport à la convention cadre 1995-1998 et l'absence d'affectation de crédits au titre de la promotion collective. Le ministre de l'agriculture et de la pêche a donc souhaité pour la dernière année d'application de cette convention-cadre revenir à la clé de répartition initiale des subventions versées sur les articles 30 et 50. En 1997, la subvention accordée à cette association s'est élevée à 470 000 francs, plus une subvention exceptionnelle de 100 000 francs. En 1998, la subvention allouée au mouvement rural de la jeunesse chrétienne s'élève à 580 000 francs soit une augmentation de 110 000 francs par rapport à 1997. La préparation du prochain conventionnement s'inscrira selon la volonté exprimée par le ministre de l'agriculture et de la pêche et partagée par l'honorable parlementaire, dans la perspective d'une meilleure synergie entre la formation et les missions d'animation rurale qu'exerce le mouvement rural de la jeunesse chrétienne.

Données clés

Auteur : [M. Félix Leyzour](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (4^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8503

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 janvier 1998, page 126

Réponse publiée le : 18 mai 1998, page 2766